

PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE (Article L2122-1-1
du Code Général de la propriété des Personnes Publiques)

MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENTS DU DOMAINE
PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR L'INSTALLATION DE
TROIS FOOD-TRUCKS ET UN BRASSEUR

LE 22 JUIN 2024

A l'Abbaye de Vaucelles

Hameau de Vaucelles 59258 LES RUES DES VIGNES

Date limite de réception des dossiers de candidature

15 MAI 2024 à 17 h00

L'abbaye de Vaucelles, Département du Nord, organise en collaboration avec l'association « Bien dans ses baskets », le trail des moines le samedi 22 juin 2024.

Pour satisfaire aux besoins en restauration des visiteurs et coureurs, le Département du Nord lance un avis d'appel à candidatures pour l'installation de trois food-Trucks et un brasseur selon les conditions ci-après :

A l'abbaye de Vaucelles
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES DES VIGNES
Samedi 22 juin de 13 h à 22 h 00

Trois food-trucks et un brasseur présents simultanément :

Deux food-trucks proposant une restauration salée, l'offre de restauration devra être suffisamment variée pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre (hamburgers, crêpes salées, sandwichs, végétarien, vegan...)

Un food-truck proposant une restauration sucrée (gaufres, crêpes, glace...)

Un brasseur proposant des bières locales de sa propre production et des boissons non alcoolisées

Il est important de signaler que le nombre de visiteurs attendus est compris entre 800 et 900 personnes.

1- Le cadre juridique

Les candidats de cet appel à projets devront satisfaire aux conditions suivantes :

- Être majeur ;
- Être inscrit personnellement au registre du commerce ; ou être au registre des métiers

Une copie de l'inscription au registre du commerce ou au registre des métiers devra être fournie avec le dossier d'inscription ainsi qu'une attestation d'assurance en cours de validité à la date de l'évènement.

2- L'emplacement

Le Département du Nord met à disposition pour les food-trucks et le brasseur :

Pour les food-trucks salés, un emplacement extérieur avec une arrivée électrique (16 ampères) et un accès à l'eau au tarif de 100 €

Pour le food-trucks sucré un emplacement extérieur avec une arrivée électrique (16 ampères) et un accès à l'eau au tarif de 80 €

Pour le brasseur, un emplacement extérieur avec une arrivée électrique (16 amères) et un accès à l'eau de 100 €

3- La durée de la mise à disposition

La mise à disposition sera accordée pour une durée d'une journée et conclue par contrat. Ce contrat ne pourra pas être renouvelé par tacite reconduction. La durée totale du contrat est prévue le temps de la location du stand.

4- Dossier de candidature

Tout candidat est invité à fournir un dossier comportant :

- Une présentation de son activité et des produits mis en vente sur le stand permettant au Département du Nord de comprendre son activité (extrait des tarifs et type de produits)
- Une attestation d'assurance
- Un extrait k-bis
- Un CV des références
- Toute information que le candidat jugera utile d'apporter pour la bonne compréhension de son dossier et la mise en perspective des conditions d'exploitation

5- Modalité de remise des candidatures

Date limite de réception des candidatures : 15 mai 2024 à 17 h 00

Le dossier peut être remis :

-Soit sous pli cacheté qui devra porter les mentions suivantes « CONFIDENTIEL- NE PAS OUVRIR » à l'adresse suivante :

Abbaye de Vaucelles
Hameau de Vaucelles
59258 LES RUES DES VIGNES

-Soit par voie électronique à l'adresse suivante qui devra mentionner l'objet suivant

« CANDIDATURE MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT DU DOMAINE PUBLIC
DEPARTEMENTAL POUR L'INSTALLATION DE FOOD TRUCKS LORS DU TRAIL DES
MOINES »

abbayedevaucelles@lenord.fr – sabrina.giret@lenord.fr

6 - Critères de sélection de candidatures

- Présentation générale et convivialité du stand..... 40 %
- Qualité de l'offre commerciale..... 60 %

Pour tout renseignement :

Sabrina GIRET

Téléphone : 03 59 73 13 88 - 03 59 73 14 98

Courriel : sabrina.giret@lenord.fr

Cette procédure de sélection préalable est publiée sur le site internet de l'abbaye de Vaucelles et le Facebook de l'abbaye de Vaucelles.